

CCSPL

RAPPORT ACTIVITÉ GESTION DES DÉCHETS

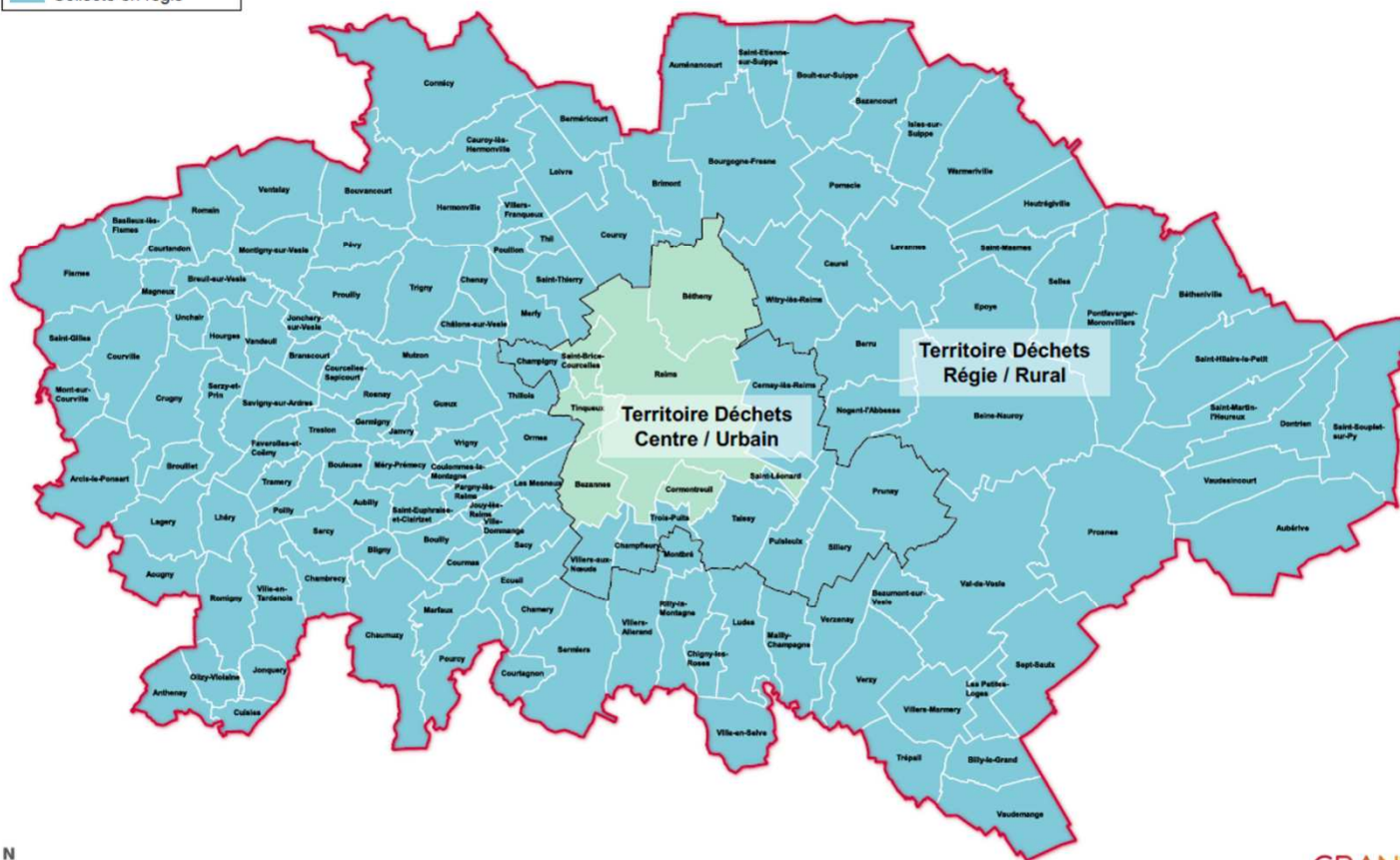
ANNÉE 2022

Présentation du 11 Octobre 2023

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Collecteur :
■ Collecte par prestataire
■ Collecte en régie

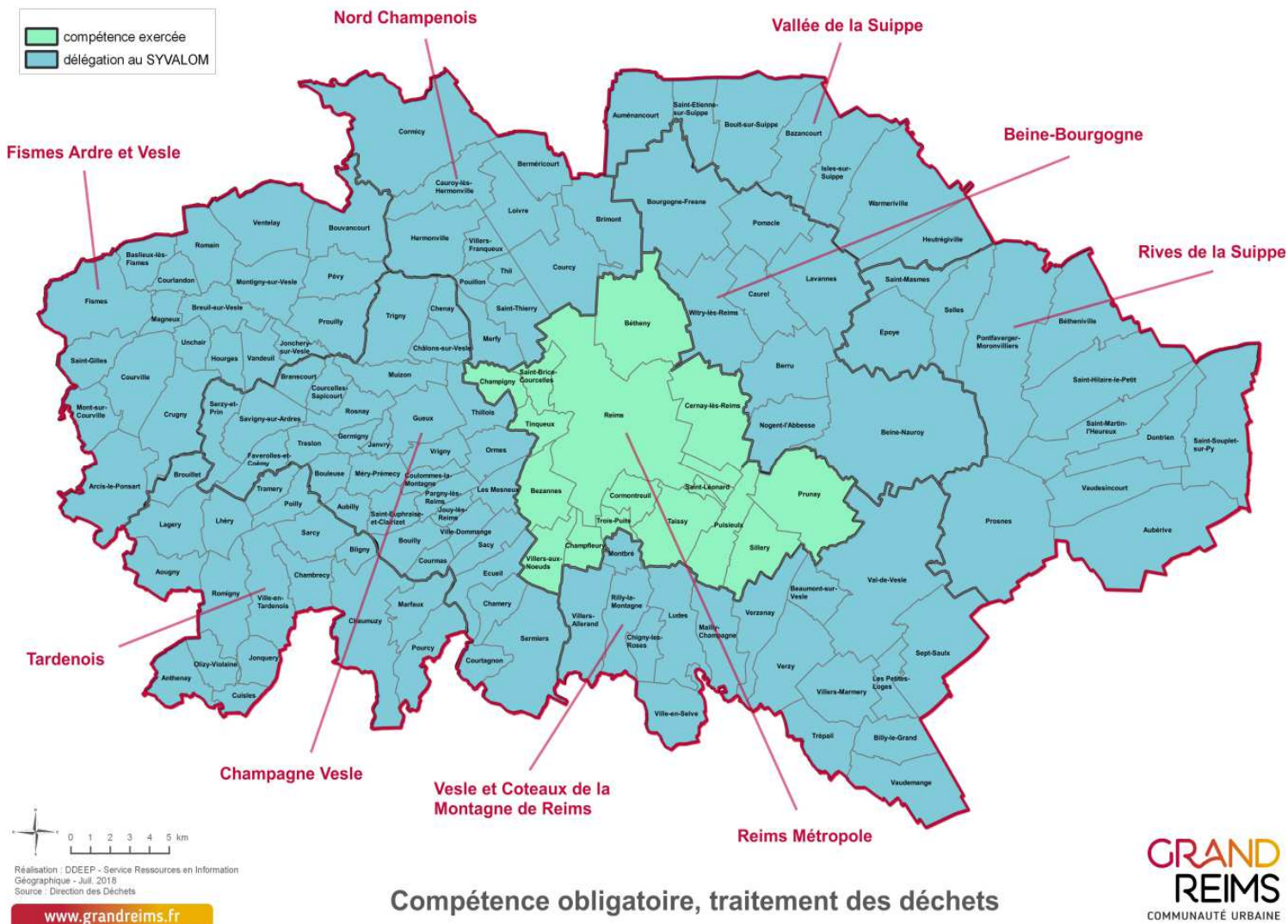
Collecte en porte à porte



La compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » est organisée en 2022 autour de deux territoires représentant d’une part les deux anciens syndicats de collecte SYCODEC et SYCOMORE (territoire plutôt rural), et de Reims Métropole (territoire plutôt urbain) d’autre part au sein d’une même direction.

Elle est constituée par :

- 115 agents
- 15 bennes de collectes de déchets ménagers
- 7 camions de collecte en déchetteries
- 21 déchetteries (dont 1 mobile)



La compétence **collecte** est assurée par le Grand Reims sur l'ensemble de son territoire par l'intermédiaire de régies et de prestataires privés

la compétence **traitement** a été transférée partiellement au SYVALOM pour les territoires des ex-syndicats. Le Grand Reims est donc membre de ce syndicat départemental pour une population de près de 75 900 habitants.

Pour le territoire correspondant à l'ex-Reims Métropole, la compétence traitement reste exercée par le Grand Reims

FAITS MARQUANTS 2022

2022 a de nouveau été une année hors norme hélas avec les crises économique et énergétique qui ont accompagné le déclenchement de la guerre en Ukraine.

Ces crises se sont immédiatement faites ressentir sur la consommation des ménages et donc la production de déchets, la réalisation de nos prestations (et l'impossibilité de livraison de certains produits en acier par exemple) et les coûts de nos marchés à travers l'augmentation exceptionnelle des différents indices de révision.

Tout cela a eu un impact fort sur notre production de déchets qui se caractérise en 2022 par une baisse exceptionnelle des tonnages collectés de plus de 5% !

Malgré cette année particulière, la Direction des Déchets a réalisé et/ou poursuivi des actions fortes et structurantes pour nos organisations futures et le service aux habitants pour les prochaines années :



☒ Lancement des démarches de communication et d’information pour la mise en place des extensions de consigne de tri au 1^{er} janvier 2023 sur l’ensemble de notre territoire.

☒ Dans le cadre des extensions de consignes de tri, le lancement du programme pour la construction d’un nouveau centre de tri (coût prévisionnel de 22M€HT) a été validé avec notamment le retour des subventions possibles de l’ADEME et de CITEO (total de 1,8 M€HT).

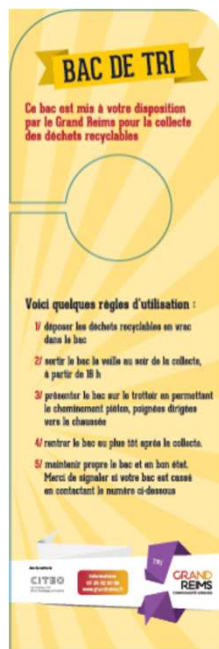




☒ Mise en œuvre du **nouveau marché de collecte sur les 6 communes historiques** de l'ex-RM. Ce marché a débuté le 1^{er} octobre 2021. Dans ce cadre, les tournées de collecte ont été revues afin d'optimiser les kilométrages et réduire l'impact environnemental des bennes. L'ensemble du parc de bennes de collecte a été transformé pour passer du gasoil au GNC. Il a été opérationnel en octobre 2022.

☒ Lancement de la **phase d'expérimentation de la collecte des déchets alimentaires** sur 3 quartiers de Reims et la ville de Bétheny (1^{er}/12/2021), avec l'implantation de 28 points d'apports volontaires. Il a été acté la poursuite de cette expérimentation avec un nouveau test de 6 mois sans badge.





☒ Mise en œuvre au 1^{er} janvier 2022 d'une nouvelle réorganisation complète des circuits de collecte en OM et en TRI sur la régie afin de tenir compte de l'évolution du temps de travail des agents de la régie de collecte mais également de l'harmonisation de la fréquence de collecte en tri sélectif sur le secteur ouest (passage à 1 fois par semaine).

☒ Poursuite de l'opération de conteneurisation des communes du secteur ouest en bacs de tri. Cette opération a débuté en juin 2021 par une phase d'enquête et s'est poursuivie sur toute l'année 2022. L'objectif est de doter plus de 17 000 foyers.

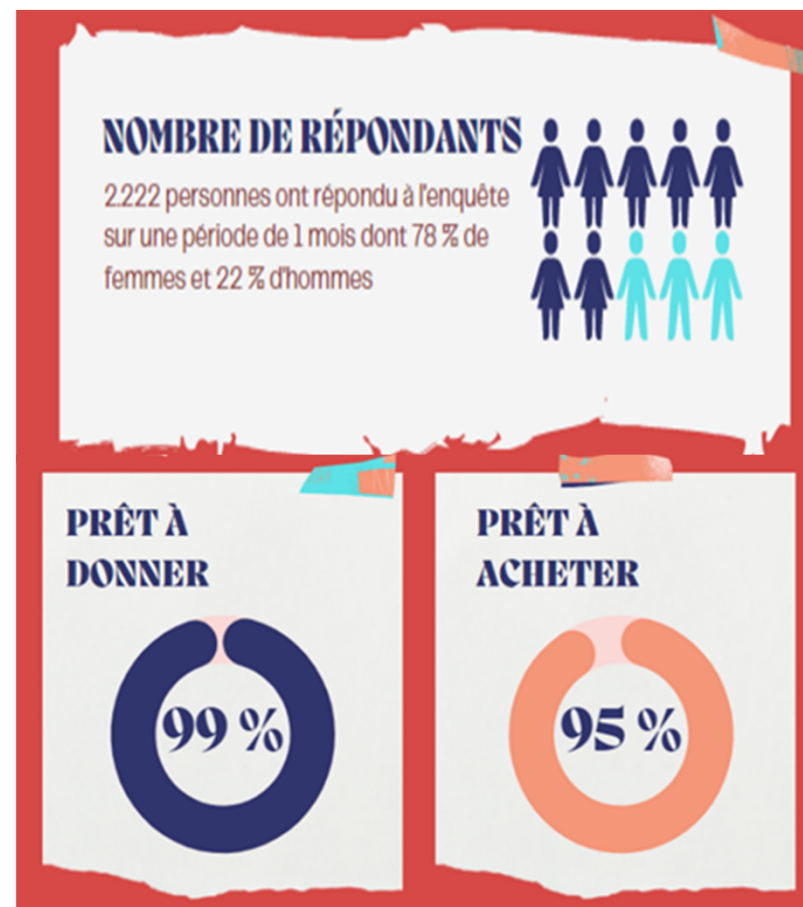


☒ **Validation du schéma directeur des déchetteries** avec un programme prévisionnel de travaux allant jusque 2030. Ce schéma a pour objectif d'améliorer les conditions de travail des agents d'accueil et de tri sur nos sites et permettre l'arrivée des nouveaux éco-organismes (attendus notamment dans le cadre de la loi AGEC). Un programme de travaux de plus de 13M€HT est associé à ce schéma jusque 2030.



☒ Au niveau des travaux sur nos déchetteries, 2022 a été marquée par la réouverture de la **déchetterie de Saint Brice Courcelles** après 17 mois de travaux de réhabilitation et la poursuite des études pour la création de la nouvelle déchetterie sur la **commune de Ville-en-Tardenois**.

☒ **Ressourcerie** : Enquête population favorable et un gisement suffisant (+ de 2 700T) pour créer une filière réemploi. Démarche en cours pour trouver un site d'implantation approprié. Les acteurs associatifs sollicités sont favorables à cette idée dont deux porteurs de projet : Récup'R et Fripe Emmaüs.



En intégrant les contacts aux niveaux des différents accueils, nous estimons à près de **38 500 contacts** dans l'année dont plus de **6 000** enfants en temps scolaire et **6 548** actions de sensibilisation en porte à porte et pieds d'immeubles via notamment le Tri Truck.

DONNEES TECHNIQUES

2022

Tonnage collecté en 2022 (1/3)

Ce sont près de 141 394 tonnes de déchets qui ont été prises en charge par le Grand Reims soit 476 kg/hab/an.

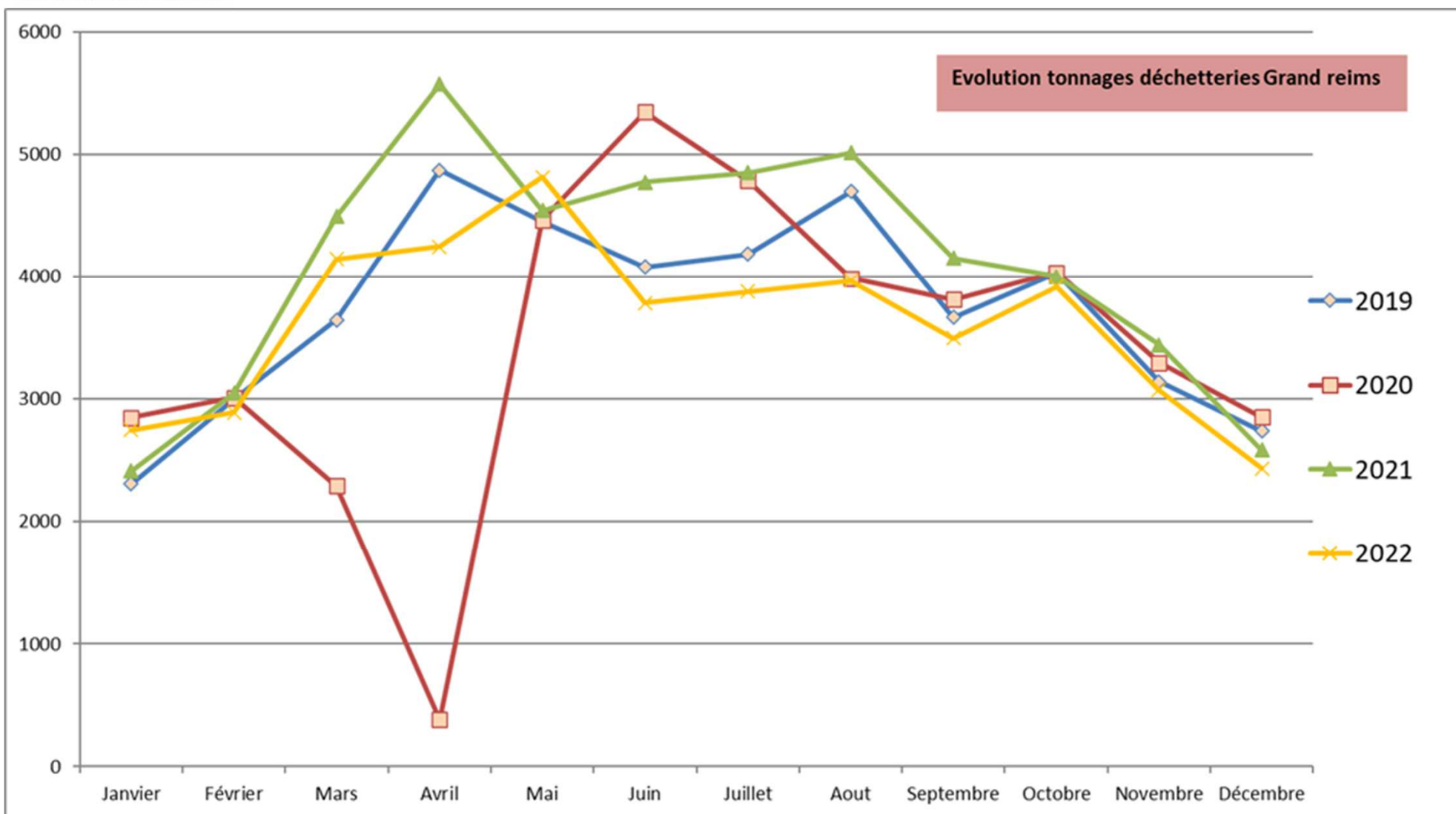
Soit une baisse de 5,4% par rapport à 2021 (- 8 061 tonnes)

La baisse remarquable des tonnages collectés sur l'année 2022 suit peu ou prou la courbe d'indice à la consommation de l'INSEE (-5,9 %).

La consommation des ménages a été freinée au cours de cette année, la collecte des ordures ménagères chute à -3 128 tonnes soit -4,3 % tandis que celle des matériaux recyclables résiste avec une baisse de -2,6 % (- 420 tonnes). Plus impactés encore, les apports en déchetteries (-9,2 % soit -4 524 tonnes) subissent la baisse des travaux, bricolage des particuliers d'une part et la faible production de déchets verts (- 1 935 tonnes) liée à une année particulièrement sèche.

Seul le flux verre reste stable sur ces deux dernières années avec 10 448 tonnes déposées dans les points d'apports volontaires ou collectées en faible part en porte-à-porte.

Tonnage collecté en 2022 (2/3)



Tonnage collecté en 2022 (3/3)

TOTAL 2022 : 476 kg/an/hab.

données 2021 ADEME Urbain : 578 kg/an/hab

ordures ménagères : 237 kg/an/hab.

données 2021 ADEME urbain : 263 kg/an/hab.

déchets recyclables : 53 kg/an/hab.

données 2021 ADEME urbain : 50 kg/an/hab.

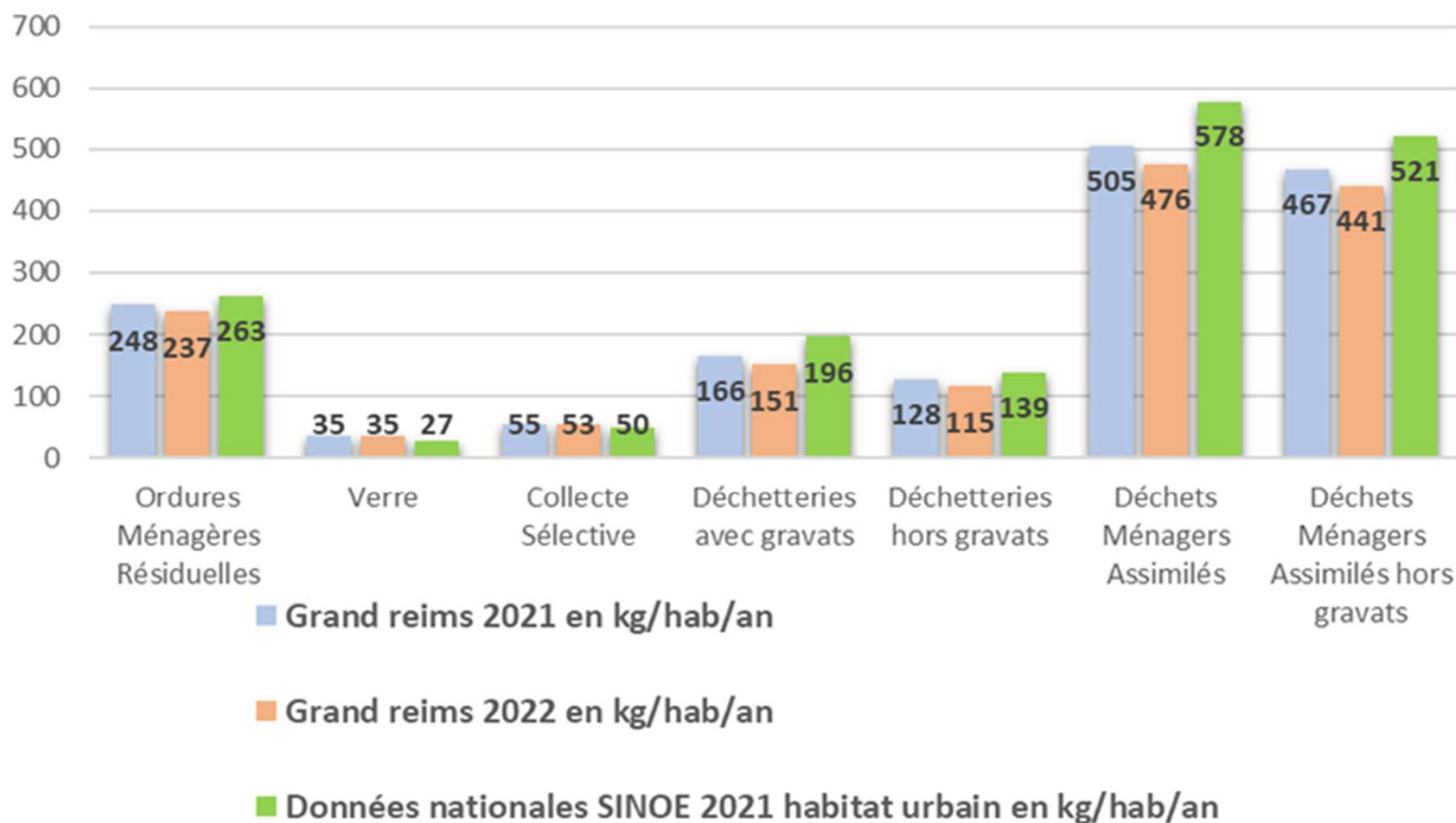
déchetteries : 151 kg/an/hab.

données 2021 ADEME urbain : 196kg/an/hab.

verre : 35 kg/an/hab.

données 2021 ADEME urbain : 27 kg/an/hab.

Comparatif des ratios de collecte du Grand Reims 2021 et 2022 avec les données Nationales 2021 SINOE

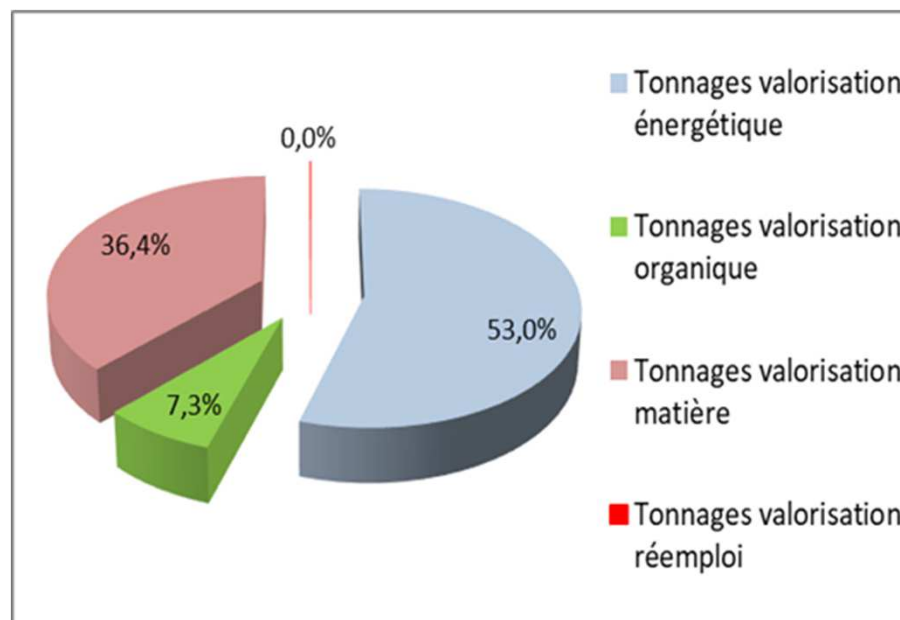


Taux de valorisation

Au niveau du taux de valorisation, l'ADEME précise que 68% des déchets collectés en France sont valorisés (énergie / matières / organique).

Sur le Grand Reims, il est de 96,7%

Répartition des taux de valorisation :



DONNEES FINANCIERES

2022

Coût « aidé » par habitant (en milieu urbain)

Coût aidé en €HT/habitant 2022	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	TOUT FLUX
Grand Reims 2022	56,6 €	2,4 €	11,1 €	19,3 €	94,3 €
Données nationales habitat urbain SINOE 2021	59,0 €	1,8 €	11,3 €	24,3 €	105,6 €
Comparatif Grand Reims et Données Nationales	-4,0%	31,5%	-1,8%	-20,7%	-10,7%
Données nationales - Dispersion pour 50 % des collectivités	49,6-69€	1,3-2,9€	8-16,6€	18,2-30,7€	93-118,9€

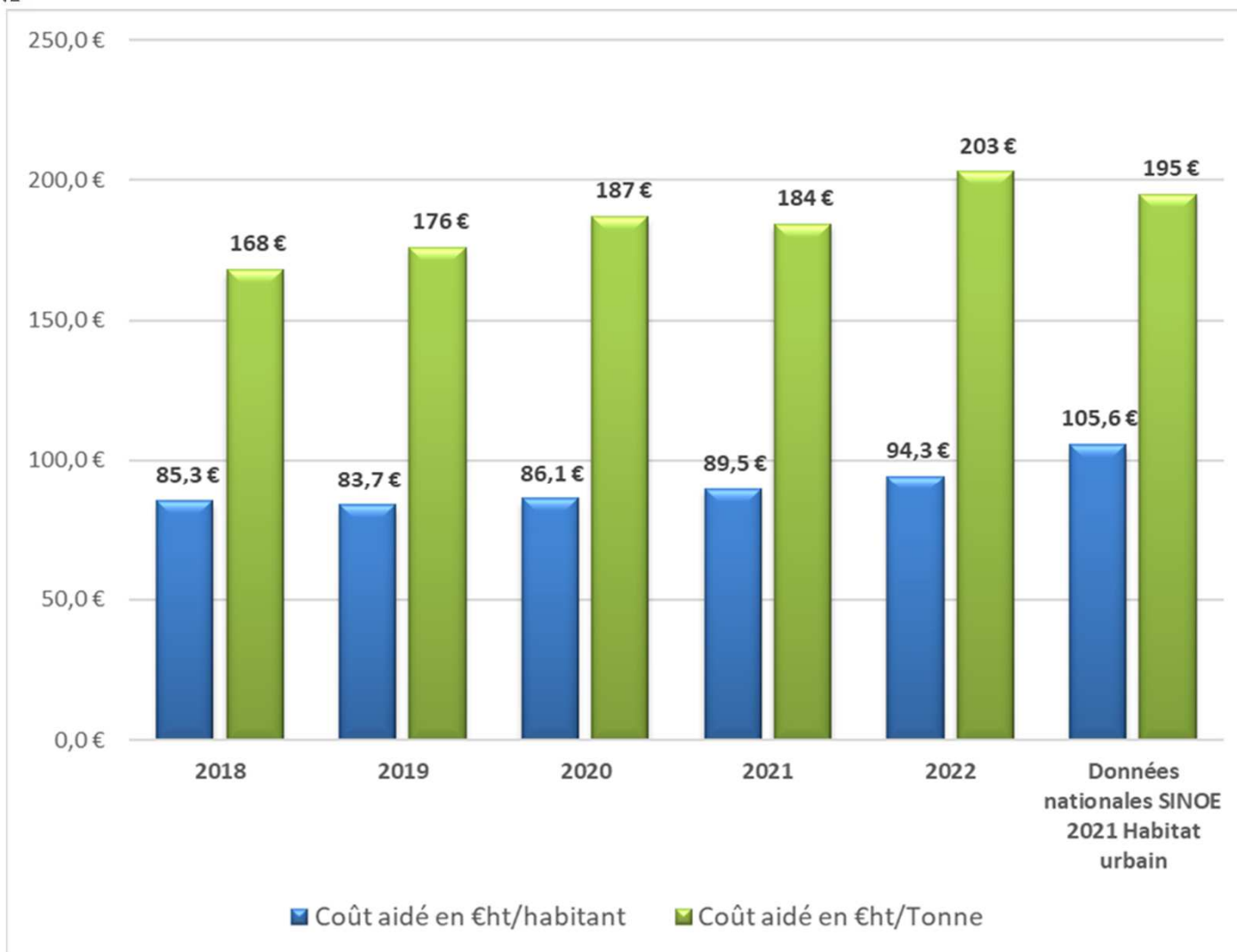
Remarque: Le coût aidé par habitant est en hausse par rapport à 2021 (+4.8€HT/hab.) notamment à cause :

- Augmentation exceptionnelle des différents indices de révision des marchés,
- Augmentation du coût de l'énergie,
- Augmentation Taxe (TGAP)
- Baisse des soutiens liés à la baisse des matériaux collectés

Coût « aidé » par tonne (en milieu urbain)

Coût aidé en €HT/tonne 2022	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	TOUT FLUX
Grand Reims 2022	239 €	69 €	209 €	164 €	203 €
Données nationales habitat urbain SINOE 2021	239 €	65 €	230 €	142 €	195 €
Comparatif Grand Reims et Données Nationales	0,0%	6,3%	-9,1%	15,5%	4,1%
Données nationales - Dispersion pour 50 % des collectivités	201-270€	47-96€	163-322€	114-173€	176-214€

Remarque: L'évolution de la hausse des coûts aidés par tonne découle de l'augmentation des charges liées à la crise économique et énergétique, mais également de la baisse des tonnages collectés.



Graphique comparatif de l'évolution des coûts en €/HT/ tonne et par habitant depuis 2018(coûts tirés des matrices).



Merci de votre attention